



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 2 septembre 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (1)

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, le maire, Laurent Fortin, demande une minute de silence pour le décès de monsieur Virgile Tremblay et procède ensuite à la récitation de la prière d'usage.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 25 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'août 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour le mois d'août 2014 – (52,165.29\$)
- 1.2 Acceptation des déboursés du mois d'août 2014 - (journal 245 à 249 pour un montant total de 141,586.44\$)
- 1.3 Dépôt du rapport de la rencontre dialogue – Note au PV
- 1.4 Achat d'un pour portable pour le maire

200 Sécurité publique

- 2.1 Tarif pour l'entretien de la fournaise à l'huile du presbytère
- 2.2 Tarif pour extincteur dans la cuisine de la salle Gérald-Gauthier
- 2.3 Compte rendu du comité incendie du 6 août 2014
- 2.4 Installation de deux bornes sèche – Note au PV

300 Transport

- 3.1 Vente de la niveleuse
- 3.2 Demande verbale de monsieur Paul Clément – Lac Allard
- 3.3 Ajout de travaux – Fonds local
- 3.4 Achat d'une pompe à eau
- 3.5 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - PAARRM

3.6 Programme de transfert des revenus la taxe sur l'essence – Note au PV

400 Hygiène du milieu / Environnement

4.1 Registre des barrages – Offre de service

500 Santé et Bien-être

5.1 Dépôt du rapport financier de la clinique médicale – Note au PV

5.2 Centre Jean Bosco de Maniwaki – Demande d'appui

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

6.1 APELL – Demande pour un quai public

6.2 Programme de développement touristique de l'Outaouais

6.3 Office des producteurs de bois

700 Loisirs et culture

7.1 Service incendie – entretien patinoire saison hivernale 2014-2015

7.2 Préposé à la Maison des Jeunes

7.3 Municipalité de Lac Sainte-Marie – AGA Biblio Outaouais

800 Correspondance

8.1 Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2014

8.2 Assurance - info sur assuré additionnel

8.3 Info sur les différents services MMQ

8.4 Accès des chemins pour le service incendie

8.5 Communiqué – Appel de candidatures

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2014-09-896

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 septembre 2014 soit ouverte à 19 h 00 devant environ 25 contribuables.

ADOPTÉE

2014-09-897

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 2 septembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-09-898

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 AOÛT 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 août 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-09-899

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN AOÛT 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 32 à 35 d'août 2014 et qui totalisent un montant de 30 291,88\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 16 001,41 \$ pour les salaires versés en août 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 704,54 \$ pour le mois d'août 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 167,46\$ pour le mois d'août 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-09-900

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AOÛT 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'août 2014 qui totalisent un montant de 146 586,44 \$ sur le journal des déboursés nos 245 à 249 soient acceptés.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (2) :

Dépôt du rapport de la rencontre dialogue avec le maire et la directrice générale tenue le 9 août 2014 à la maison des jeunes et au centre récréatif du Lac Long.

2014-09-901

ACHAT D'UN PORTABLE POUR LE MAIRE

CONSIDÉRANT que l'entente entre la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) et DL Informatique portant sur la fourniture de portables pour les maires est terminée;

CONSIDÉRANT que lors du conseil des maires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, il a été résolu, par voie de résolution, que l'achat de nouveaux portables sera de la responsabilité de chaque municipalité

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un portable (montage, préparation et transfert inclus) pour le maire chez Groupe DL Informatique de Maniwaki au coût de 1,129.20 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-09-902

TARIF POUR L'ENTRETIEN DE LA FOURNAISE À L'HUILE DU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'avoir une vérification et un entretien régulier de la fournaise à l'huile au presbytère;

CONSIDÉRANT que Climatisation Maniwaki a soumis une offre de service au montant de 80 \$ de l'heure pour l'entretien de la fournaise;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil mandate la compagnie Climatisation Maniwaki pour la vérification et entretien de la fournaise du presbytère au taux horaire de 80 \$ de l'heure, excluant les matériaux et les taxes.

ADOPTÉE

2014-09-903

TARIF POUR L'ACHAT D'UN EXTINCTEUR POUR LA CUISINE DE LA SALLE GÉRALD-GAUTHIER

CONSIDÉRANT que le rapport du préventionniste en sécurité incendie recommande d'ajouter un extincteur de type « K » pour la cuisine de la salle Gérald-Gauthier;

CONSIDÉRANT que les coûts associés à ce type d'extincteur s'élève à 225 \$ excluant les taxes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un extincteur de type « K » pour la cuisine de la salle Gérald Gauthier au montant de 225 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (3)

La Directrice générale a déposé le compte rendu du comité incendie du 6 août 2014.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (4)

Le maire informe les citoyens que deux bornes sèches ont été installées sur notre territoire, soit la première dans le secteur du Lac Dénommée et la deuxième dans le secteur du barrage Lafontaine.

2014-09-904

VENTE DE MATÉRIELS MOBILES - NIVELEUSE ET ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire se départir de la niveleuse de marque Champion (1983) qui ne correspond plus au besoin de la Municipalité;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale à procéder à la vente de la niveleuse et des équipements s'y rattachant (balai de rue et scarificateur) et de plus l'autorise à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à ladite vente.

ADOPTÉE

2014-09-905

DEMANDE DE MONSIEUR PAUL CLÉMENT – VERBALISATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DÉNOMMÉ

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande en date du 25 août de monsieur Paul Clément concernant la verbalisation d'une partie du chemin Dénommé;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE cette demande soit remise à la séance au mois d'octobre.

ADOPTÉE

2014-09-906

AUTORISER L'AJOUT DE TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'ENTRETIEN EN UTILISANT LE FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT que ce Conseil a autorisé les travaux sur les chemins Belle-Baie, Lac Long et le secteur Lafontaine en utilisant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques par sa résolution numéro 2014-06-830;

CONSIDÉRANT que ce Conseil juge opportun d'ajouter un projet, soit celui de procéder au remplacement des égouts pluvieux situés sur la rue Dupont;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'ajout du projet de remplacement des égouts pluvieux au calendrier des activités de voirie en lien avec le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire numéro 59-15700-000 (fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques).

ADOPTÉE

2014-09-907

ACHAT D'UNE POMPE À EAU

CONSIDÉRANT que la pompe à eau utiliser pour la maintenance des aménagements paysagers l'arrosage des fleurs est désuète;

CONSIDÉRANT la demande de la personne responsable de procéder à l'achat d'une nouvelle pompe;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE cette dépense soit reportée à l'année prochaine afin de la prévoir lors du prochain budget.

ADOPTÉE

2014-09-908

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une lettre, en date du 22 août 2014, de la Députée de Gatineau, ministre de la Justice et Procureure générale, ministre responsable de la Condition féminine et de la région de l'Outaouais, madame Stéphanie Vallée, concernant le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite procéder à des travaux de rechargement de matières granulaires et à des travaux de drainage incluant le creusage et le reprofilage de fossés ainsi qu'à la pose de quelques ponceaux.

CONSIDÉRANT que les activités projetées sont localisées les secteurs suivants, à savoir;

- Chemin Lafontaine
- Chemin Lacasse
- Croissant de l'Apell
- Chemin du Lac-Long
- Belle-Baie

CONSIDÉRANT que les coûts s'élèvent à 95 027 \$ et sont détaillés comme suit :

Chemin Lafontaine	Rechargement, drainage et ponceaux	11 133 \$
Chemin Lacasse	Rechargement et drainage	9 930 \$
Croissant de l'Apell	Rechargement	6 144 \$
Chemin du Lac Long	Rechargement, drainage et marteau piqueur	58 792 \$
Chemin Belle-Baie	Rechargement, drainage et ponceaux	9 028 \$

CONSIDÉRANT que la moitié des résidences sur les chemins visés sont à base permanentes;

CONSIDÉRANT que le chemin du Lac-Long est un chemin qui doit être emprunté pour se rendre dans le secteur Lafontaine (chemin collecteur);

CONSIDÉRANT que ces voies sont situées dans des zones de villégiature en pleines expansions;

CONSIDÉRANT que les travaux d'amélioration de la chaussée et de drainage projetés sont très importants afin d'être en mesure d'offrir aux citoyens des chemins sécuritaires et en bon états ainsi que pour stimuler le développement de la Municipalité;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea présente une demande d'aide financière à madame Stéphanie Vallée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour un montant de 95 027 \$;

QUE ce conseil nomme la Directrice générale, Sandra Bélisle, comme personne responsable de la demande pour la Municipalité et l'autorise à signer tous les documents s'y afférents.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (5)

Le maire informe les citoyens que dans le cadre du programme de transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), la municipalité recevra 579 007 \$ répartis sur cinq ans pour des travaux de voirie locale.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (6)

Le maire informe les citoyens que dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier locale (PAERRL) la municipalité recevra 146 094 \$ pour l'année 2014. des travaux de voirie locale.

2014-09-909

REGISTRE DES BARRAGES – OFFRE DE SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONAL DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG)

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une offre de service de la part de du service de génie municipal de la MRCVG afin de préparer un registre pour chacun de ses barrages;

CONSIDÉRANT que la municipalité détient déjà un registre pour son barrage;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce conseil refuse l'offre de la MRCVG concernant le registre mais se réserve l'option de mandater le génie municipal de la MRCVG lorsque nécessaire pour toute autres mandats en lien avec les barrages.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (7):

Le conseiller Marc Lacroix a procédé au dépôt du rapport financier de la clinique santé Haute-Gatineau.

2014-09-910

CENTRE JEAN BOSCO DE MANIWAKI – DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE ce l'insertion professionnelle constitue, pour le Centre Jean Bosco, un moteur à la participation sociale;

CONSIDÉRANT QUE cette sphère d'activités figure parmi les conditions vitales du développement, de l'autonomie et de l'identité sociale;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Jean Bosco de Maniwaki désire offrir à la clientèle plus d'ateliers et à un plus grand nombre de personnes;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, le Centre Jean Bosco est à présenter leur projet de rénovation et l'agrandissement du bâtiment actuel;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite des contributions financières provenant des deux paliers de gouvernement;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea appuie le Centre Jean Bosco de Maniwaki dans sa démarche de demandes d'aides financières auprès des deux paliers de gouvernement.

ADOPTÉE

2014-09-911

APELL – DEMANDE POUR QUAI PUBLIC

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de l'association pour la protection de l'environnement du lac Latourelle (APELL) portant sur la possibilité d'installer un quai public à l'accès du lac long en remplacement au projet de création d'un parc;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE cette demande soit reportée à l'année prochaine afin de la prévoir lors du prochain budget.

ADOPTÉE

2013-09-912

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT que l'évènement « BLUE SEA en fête » ne rencontre pas les objectifs de ce programme;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil ne procède pas à la demande de subvention du Programme de développement touristique de l'Outaouais.

ADOPTÉE

2014-09-913

OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS - ABATTAGE D'ARBRES EN TERRES PRIVÉES

CONSIDÉRANT qu'à l'été 2014, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a procédé à la consultation publique de son projet de vision stratégique HORIZON 2025;

CONSIDÉRANT qu'au Thème 1 - AMÉNAGEMENT, HABITATION ET OCCUPATION DU TERRITOIRE, le projet écrit et les présentations publiques de la MRCVG ont fait état de la possible mise en place d'un règlement d'abattage d'arbres en terres privées;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'inaccessibilité aux marchés, la récolte des bois des forêts privées de la Haute-Gatineau ne représente plus que 22 % des volumes de possibilité annuelle de récolte permis et que la ressource forestière n'est aucunement en situation précaire;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a réduit drastiquement les programmes de mise en valeur de la forêt privée en Outaouais avec des coupures de 33% en 2014-2015 et 41 % depuis 2012-2013, tout en augmentant de 23 % les budgets dédiés aux forêts publiques;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, les interventions non-réglementées de récolte des propriétaires de boisés privés de la Haute-Gatineau dans les aires de confinement du cerf de Virginie ont permis de contribuer à préserver le ravage du Lac 31-Milles qui est le plus gros ravage de chevreuil continental au Québec en fournissant un habitat et de la nourriture de qualité;

CONSIDÉRANT qu'une réglementation (RCI 2009-206) est déjà en place pour protéger la ressource EAU en Haute-Gatineau que de l'aveu même des représentants de la MRCVG, les producteurs forestiers démontrent un dossier exemplaire face à l'application de ces règles;

CONSIDÉRANT que les opérations de récolte dans les forêts privées de la Haute-Gatineau n'engendrent aucune problématique au niveau des ressources BOIS, FAUNE, EAU qui justifierait la mise en place d'une réglementation d'abattage d'arbres et, conséquemment, les propriétaires de boisés privés et producteurs forestiers se sont opposés massivement à une telle réglementation lors des 10 consultations publiques tenues par la MRCVG;

CONSIDÉRANT que lors de la séance régulière de la Municipalité de Blue Sea tenue le 2 septembre 2014, une vingtaine de propriétaires de boisés privés et producteurs forestiers se sont opposés de manière ferme à une telle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE les producteurs de bois génèrent des retombées économiques directes de 8 à 13 millions de \$ annuellement dont la Haute-Gatineau a bien besoin en plus de contribuer à la protection des bassins versants, des habitats fauniques, des paysages, au maintien des industries de la transformation forestière, à fournir des services non-rémunérés à l'industrie de la récréation et du tourisme par des droits de passage;

Il est proposé par Isabelle Clément que ce Conseil s'oppose à la mise en place de toute forme de réglementation d'abattage d'arbres en terres privées sur le territoire de la municipalité de Blue Sea et sur le territoire de la MRCVG, à l'intérieur ou à l'extérieur du schéma d'aménagement;

Le maire Laurent Fortin demande le vote sur la résolution principale

Ont voté POUR : Tous les membres du conseil;

Il est unanimement résolu;

QUE ce Conseil s'oppose à la mise en place de toute forme de réglementation d'abattage d'arbres en terres privées sur le territoire de la municipalité de Blue Sea et sur le territoire de la MRCVG, à l'intérieur ou à l'extérieur du schéma d'aménagement et de porter cette résolution à la MRCVG.

ADOPTÉE

2014-09-914

SERVICE INCENDIE – ENTRETIEN PATINOIRE SAISON HIVERNALE 2014-2015

CONSIDÉRANT que la brigade d'incendie de Blue Sea a déposé une proposition au conseil municipal en lien avec l'entretien de la patinoire pour la saison hivernal 2014-2015;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu

Que la demande soit remise pour la séance du mois d'octobre 2014.

ADOPTÉE

2014-09-915

PRÉPOSÉ À LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT que le responsable du département des loisirs, monsieur Éric Lacaille, demande au Conseil s'il y a lieu de déposer une demande de subvention salariale afin d'embaucher un préposé pour la Maison des jeunes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la demande soit remise pour la séance du mois d'octobre 2014.

ADOPTÉE

2014-09-916

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE – AGA BIBLIO OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE la présentation de l'événement « Fête des voisins » pour l'ensemble des municipalités a lieu en même temps de l'année que l'AGA du Réseau Biblio Outaouais;

Il est proposé par Fernand Gagonon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande au Réseau Biblio de l'Outaouais de changer la date de son Assemblée générale annuelle (AGA) afin de permettre aux responsables des bibliothèques dans les municipalités de la région de participer aux festivités communautaires organisées pour souligner la Fête des voisins.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL (8)

Correspondances

Rapport d'activités du maire pour le mois d'août 2014

Assurance - info sur assuré additionnel

Info sur les différents services MMQ

Accès des chemins pour le service incendie

Communiqué – Appel de candidatures

Période de questions de 20h02 à 20h14

2014-09-917
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 2 septembre 2014 soit close à 20h14.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière